

## Teneur des débats lors du Conseil Municipal du 8 avril 2024

Date de la convocation : 29 mars 2024

Participent à la séance : Joseph LEHERICY, Charlie PETETOT, Lionel JONCOUR, Gérard BROUDIC, Alexandre MEAUME, Fabien FLACON.

Ophélie BRACHET, excusée, a donné son pouvoir à Charlie PETETOT  
Sylvain DESBOUDARD, excusé, a donné son pouvoir à Lionel JONCOUR  
Sandrine DURBIN est excusée.  
Stéphanie FAURE LAGORCE est excusée.

Fabien FLACON est désigné secrétaire de séance.

### **1. Délibération 0804241 : Approbation des comptes de gestion 2023**

La comptabilité publique est tenue en double : une comptabilité en Mairie et une au Trésor Public. Le trésorier élabore les comptes de gestions et le Maire élabore les comptes administratifs. Les comptes administratifs dressés par le Maire doivent être conformes aux comptes de gestion dressés par le trésorier.

Le 1<sup>er</sup> adjoint indique que les comptes sont conformes. Le Maire ne peut prendre part au vote.

Le Conseil Municipal après discussion procède au vote pour approbation.

Budget Principal	Budget Eau et Assainissement	Budget Pompes Funèbres
Pour : 7	Pour : 7	Pour : 7
Contre : 0	Contre : 0	Contre : 0
Abstention : 0	Abstention : 0	Abstention : 0

### **2. Validation des comptes administratifs 2023**

Le 1<sup>er</sup> Adjoint expose les comptes administratifs.

Les membres du conseil signent la fiche annexe du dossier du budget principal mais, étant donné que le Maire ne peut voter et que seules les signatures des membres présents comptent : le quorum n'est pas atteint.

Les comptes administratifs devront donc être validés ultérieurement.

### **3. Délibération 0804242a : Affectation des résultats Budget Principal**

Le 1<sup>er</sup> Adjoint expose aux membres du conseil qu'après avoir approuvé le compte administratif il y a lieu d'affecter les résultats. Le Maire ne peut prendre part aux votes.

#### Section de fonctionnement

Excédent de l'exercice	+ 37 741,32 €
Excédent reporté	+ 158 370,78 €
Excédent final	+ 196 112,10 €

#### Section d'investissement

Excédent de l'exercice	+ 88 645,79 €
Excédent reporté	- 59 175,80 €
Excédent cumulé	+ 29 469,99 €

Il est proposé d'affecter les résultats de la manière suivante :

D001 : 0 €
R002 : 196 112,10 €
1068 : 196 112,10 €

Le Conseil Municipal procède au vote.

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

#### **4. Délibération 0804242b : Affectation des résultats Budget Principal fusionné Pompes Funèbres**

#### Section de fonctionnement

Excédent de l'exercice	+ 40 444,74 €
Excédent reporté	+ 158 370,78 €
Excédent final	+ 198 815,52 €

#### Section d'investissement

Excédent de l'exercice	+ 94 837, 17 €
Excédent reporté	- 59 175,80 €
Excédent cumulé	+ 35 661,37 €

Il est proposé d'affecter les résultats de la manière suivante :

D001 : 0 €
R002 : 198 815,52 €
1068 : 198 815,52 €

Le Conseil Municipal procède au vote.

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

#### **5. Délibération 0804242c : Affectation des résultats Budget Pompes Funèbres**

#### Section de fonctionnement

Excédent de l'exercice	- 340 €
Excédent reporté	+ 3 043,42 €
Excédent final	+ 2 703,42 €

### Section d'investissement

Excédent de l'exercice	+ 640 €
Excédent reporté	+ 5 551,38 €
Excédent cumulé	+ 6 191,38 €

Il est proposé d'affecter les résultats de la manière suivante :

R001 : 6 191,38 €

R002 : 2 703,42 €

Le Conseil Municipal procède au vote.

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

### **6. Délibération 0804242d : Affectation des résultats Budget Eau et Assainissement**

#### Section de fonctionnement

Excédent de l'exercice	- 2 814,99 €
Excédent reporté	+ 10 140,05 €
Excédent final	+ 7 325,06 €

#### Section d'investissement

Excédent de l'exercice	+ 7 434,42 €
Excédent reporté	+ 32 851,60 €
Excédent cumulé	+ 40 286,02€

Il est proposé d'affecter les résultats de la manière suivante :

R001 : 40 286,02 €

R002 : 7 325,06 €

Le Conseil Municipal procède au vote.

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

### **7. Délibération 0804243 : Vote des taxes 2024**

Le 1<sup>er</sup> Adjoint expose au Conseil Municipal que, après en avoir discuté avec le trésorier, il serait judicieux d'augmenter les taxes foncières qui n'ont pas été augmentées depuis quelques années. Le trésorier ayant fait une simulation des taux, le 1<sup>er</sup> Adjoint présente la simulation ainsi que les taux des années précédente. Voici la comparaison des taux :

	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Taxe foncière bâtie	30,30 %	31,56 %
Taxe foncière non-bâtie	43,65 %	45,46 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	7,85 %	8,18 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote pour l'augmentation des taux pour l'année 2024.

Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

### 8. Délibération 0804244 : Subventions et participations 2024

Le 1er Adjoint expose au conseil municipal qu'il faut fixer le montant des subventions pour l'année 2024. Le versement des subventions est conditionné par la fourniture d'un bilan de l'année passé et des prévisions des manifestations de l'année en cours.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accorder aux associations et autres organismes les subventions suivantes :

Association et autre	Montant de la subvention 2024
CLUB DES AMIS DE SAINT MOREIL	500 €
SAINT MOREIL PATRIMOINE	1 000 €
A.C.C.A	250 €
COMITE DES FETES ET LOISIRS	500 €
CONCILIATEUR DE JUSTICE	50 €
AMICALE DES POMPIERS DE BOURGANEUF	250 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 550 €</b>

### 9. Délibération 0804245a : Budget Primitif Principal 2024

Le 1<sup>er</sup> Adjoint présente aux membres du conseil la préparation budgétaire concernant le Budget Principal avec une section « fonctionnement » et une section « investissement ». Il explique également les nouvelles imputations budgétaire suite au passage en M57.

FONCTIONNEMENT						
Chapitre	D			R		2024
011	60	Achats et fournitures	61 400,00 €	64	Remboursement sur personnel	2 000,00 €
	61	Services extérieurs	39 000,00 €	70	Vente de produits (coupe bois, cantine, garderie, redevance occupation domaine	17 208,00 €
	62	Transports, honoraires, imprimés	7 500,00 €	73	Impôts et taxes	110 900,00 €
	63	Impôts et taxes	6 000,00 €	74	Dotations ,participations	91 837,00 €
012	63	Cotisations	113 933,00 €	75	Produits gestion courante	10 100,00 €
	64	Charges de personnel		78	Amortissements	683,00 €
65	65	Subvention aux associations, participations, indemnités	44 850,00 €	R002 2023	Excédent reporté	198 815,52 €
014	73	Atributions de compensation et contribution au FPIC	0,00 €			
66	66	Charges financières (intérêts)	1 500,00 €			
67	67	Titres annulés sur exercice antérieurs Bourses et prix	500,00 €			
042	68	Amortissement étude de la salle polyvalente	400,00 €			
023	023	Virement à la section d'investissement	156 460,52 €			
	<b>Total</b>		<b>431 543,52 €</b>	<b>Total</b>		<b>431 543,52 €</b>
						<b>0,00 €</b>

INVESTISSEMENT					
D		2024	R		2024
13	Région	0,00 €	10	Fonds de compensation TVA + Taxe aménagement	13 600,00 €
16	Dépôt de cautionnement et GFP	5 000,00 €	13	DETR et diverses subventions	77 500,00 €
21	Terrains, bâtiments, matériel	278 221,89 €			
			021	Virement de la section de fonctionnement	156 460,52 €
			R001	Excédent reporté	35 661,37 €
<b>Total</b>		<b>283 221,89 €</b>	<b>Total</b>		<b>283 221,89 €</b>
			<b>Total final</b>		<b>283 221,89 €</b>
					<b>0,00 €</b>

Le Conseil Municipal procède au vote.

Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

### 10. Délibération 0804245b : Budget Primitif Assainissement 2024

Le 1<sup>er</sup> Adjoint présente aux membres du conseil la préparation budgétaire concernant le Budget Assainissement avec une section « fonctionnement » et une section « investissement ».

FONCTIONNEMENT					
D		2024	R		2024
60	Achats et fournitures	500,00 €	70	Redevances	4 900,00 €
61	Maintenance	3 604,06 €	77	Subvention d'investissement	148,00 €
62	Service bancaire	10,00 €	R002	Excédent antérieurs reportés	7 325,06 €
67	Titres annulés	200,00 €	<b>Total</b>		<b>12 373,06 €</b>
68	Dotations amortissements	7 603,00 €			
70	Agence de l'eau	456,00 €			
<b>Total</b>		<b>12 373,06 €</b>			
					<b>0,00 €</b>

INVESTISSEMENT					
D		2024		R	2024
13	Subvention d'investissement	148,00 €	28	Matériel et autre	7 603,00 €
21	Autres	47741,02			
			R001	Excédent antérieur reportés	40 286,02 €
		47 889,02 €		<b>Total</b>	47 889,02 €
<b>Total</b>					0,00 €

Le Conseil Municipal procède au vote.

Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

### Questions diverses :

- Discours du 8 mai

Il est décidé que M. BROUDIC Gérard fera le discours.

Il est également décidé que Mme DURBIN Sandrine lira les noms des soldats morts pour la France.

**Le secrétaire de séance,**

**Le Maire,**

**Fabien FLACON**

**Joseph LEHERICY**